

ENTREPRISE

MCI, devenu un cabinet de renom international en 10 ans

Malgré les circonstances difficiles que traverse le pays et un climat des affaires délétère, Madagascar Conseil International (MCI) a tenu à célébrer le dixième anniversaire de sa naissance, samedi, à son siège d'Ankorondrano. Cet événement a été célébré autour d'un cercle d'amis, de collaborateurs et des membres de la famille.

“Si 10 ans sont juste une tranche d'une vie, 10 ans, dans la vie d'une entreprise, et de surcroît dans un environnement difficile (crise de 2002 et 2009), cela mérite d'être marqué d'une pierre blanche” a

fait remarquer le manager associé de MCI, Raphaël Jakoba. Cela se justifie d'autant plus quand on regarde le parcours effectué par MCI au cours de cette période.

La naissance de MCI résulte de la conjonction de deux grands talents : celui d'un promoteur économique français féru de droit, Alem Hélias, et celui d'un juriste international, à l'époque conseiller spécial à la Cour d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale de Paris, Raphaël Jakoba.

Véritablement opérationnelle en janvier 2000, MCI va voir la création de 4 départements dont l'addition des compétences et des expériences ne va pas tarder à conférer au

cabinet une expertise de premier plan : MCI conseil juridique (qui couvre plusieurs domaines du droit des affaires), MCI propriété industrielle (en charge de la gestion des titres de propriétés industrielles), MCI développement (premier centre malgache de formation en droit et pratique des affaires avec en fer de lance la revue trimestrielle de MCI) et MCI recouvrement des créances.

Les relations internationales du cabinet se sont intensifiées au fil des années, grâce au solide carnet d'adresses du manager général, bien connu à Paris dans le microcosme des avocats d'affaires, ce qui lui a permis de tisser des liens avec de nombreux pays anglosaxons ou des 5 continents. Tant et si bien que, de deux clients en mai-septembre 1999, MCI a aujourd'hui en permanence 30 à 40 gros clients réguliers par mois grâce notamment à sa politique, pour ne pas dire son savoir-faire en matière de fidélisation de la clientèle.

A l'international, MCI a réussi à conforter son image grâce notamment à l'ouverture d'un bureau à l'île Maurice et bientôt d'une représentation à La Réunion. Des sociétés américaines comme American

Express, Apple, Hilton, mais aussi européennes comme CMA-CGM, Nokia, HSBC... sans oublier l'assistance d'institutions internationales comme la SFI/Banque mondiale dans le cadre notamment de la promotion du crédit-bail à Madagascar travaillent avec le cabinet.

Le plan national n'est pas en reste pour autant. MCI conseille les institutions comme l'EDBM, ou le Fonds d'entretien routier. Par ailleurs, à maintes reprises, le gouvernement l'a sollicité, par exemple pour l'élaboration du code de l'eau ou pour l'élaboration des textes d'application des procédures d'irrégularité du code des marchés publics ou encore pour la mise en place d'une justice de proximité, voire l'assistance de l'Etat dans le cadre du développement d'une zone d'aménagement concertée. Son concours a également été requis par de grandes sociétés privées implantées à Madagascar telles que Sherritt, QMM, Sipromad, Madagascar Oil, Courts.... On a aussi fait appel à MCI jusque dans le domaine de la coopération : le Cite, la Coopération française, la Coopération Suisse...

Ranaivo Lala Honore



pour l'économie allemande et